
« M. le Ministre, c'est maintenant qu'il faut agir ! »



Madame la Députée, Monsieur le Député,

Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Il y a urgence à **réhabiliter l'enjeu éducatif** !

À la fin de cette année scolaire, il manquera à nos enfants
l'équivalent d'un trimestre de classe.

L'enseignement à distance a fonctionné, mais seulement pour une partie des élèves.

Le programme scolaire n'a pas été traité en intégralité.

Plus grave encore, les acquis n'ont **pas été** régulièrement **évalués.**

C'est pourquoi SOS Éducation demande au ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse [la mise en place immédiate d'un plan d'urgence éducative.](#)

Si rien n'est fait, les conséquences seront catastrophiques.

À la rentrée de septembre, **certain élèves auront eu 5 mois et demi d'interruption d'enseignement** !

Les élèves qui ont décroché pendant la période de confinement ne parviendront jamais à rattraper ces mois perdus.

Imagine-t-on reporter d'une année sur l'autre ces apprentissages sacrifiés ?

Et ceux qui auront fourni les efforts nécessaires ?

Seront-ils contraints de **refaire ce qu'ils ont déjà fait** ? Ce serait prendre le risque de les faire décrocher à leur tour !

Certains établissements ont réussi à maintenir le cap. Leur accompagnement a été exemplaire.

Dès le début du confinement, ils ont mis en place **un système rigoureux d'évaluation des acquis**, avec des créneaux de **mentorat pour aider les élèves qui en avaient besoin.**

Ces établissements, qui ont été les premiers à reprendre, prévoient déjà des **semaines de rattrapage début juillet et de remise à niveau fin août.**

Mais combien sont-ils ?

Et **pour tous les autres** ?

L'école est le socle de notre culture commune !

L'instruction est gratuite et **obligatoire pour tous** jusqu'à 16 ans !

L'enjeu éducatif a trop longtemps été éclipsé par les problématiques sanitaires, économiques et politiques.

JE SIGNE LA PÉTITION !

L'École de la République doit assurer pleinement sa mission.

Il faut immédiatement mettre en place un **plan d'urgence éducative.**

C'est pourquoi SOS Éducation lance [cette pétition](#) à destination du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Monsieur le Ministre, nous vous demandons solennellement, de tout mettre en œuvre pour :

1) Rescolariser les élèves décrocheurs

2) Garantir l'enseignement en présentiel ou à distance !

3) Évaluer les connaissances acquises

4) Remettre à niveau les élèves, avant la rentrée prochaine !

Nous ne pouvons pas laisser une génération entière d'élèves perdre encore de précieux mois, voire une année complète.

Signez la pétition au ministre de l'Éducation nationale [en cliquant sur le bouton ci-dessous](#) :

JE SIGNE LA PÉTITION !

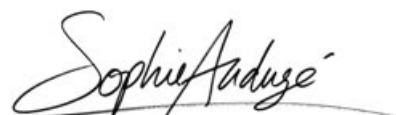
Il est urgent d'agir : c'est l'avenir des élèves qui est en jeu.

Pour que cette pétition prenne toute son ampleur, partagez cet e-mail avec tous vos proches. Diffusez ce lien sur les réseaux sociaux : <https://soseducation.org/plan-urgence-educative-05-2020-message>

Nous devons mobiliser le plus grand nombre de personnes le plus rapidement possible.

Un grand merci de votre mobilisation.

Plus que jamais : PRIORITÉ À L'ÉDUCATION !



Sophie Audugé,
Déléguée Générale de SOS Éducation

P.S. : Vous pouvez retrouver la lettre adressée au ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer, [en cliquant ici](#).